

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 juin 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 732

présenté par

Mme Le Grip, Mme Calvez, M. Anglade, M. Caure, Mme Klinkert et Mme Liliana Tanguy

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Dans un délai de douze mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport portant sur la place accordée aux enjeux européens dans les programmes de l'audiovisuel public.

Ce rapport évalue la visibilité des institutions, politiques et actualités européennes, la diversité des formats utilisés, les partenariats éditoriaux mobilisés ainsi que la perception de ces contenus par le public.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à mieux documenter la présence et le traitement des enjeux européens dans les médias du service public audiovisuel.

Dans un contexte de faible appropriation des questions européennes par le grand public, il est essentiel de disposer d'une évaluation précise de la manière dont ces sujets sont abordés.

Ce rapport permettra d'identifier les forces et les manques actuels, et d'explorer des pistes concrètes pour favoriser une meilleure compréhension et visibilité des politiques européennes conforme aux missions de service public.